

Bilan économique 2021 - Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'ÉCONOMIE RÉGIONALE REBONDIT, MAIS DES DIFFICULTÉS SECTORIELLES PERSISTENT

Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur · Juin 2022 · n° 39

En 2021, l'activité mondiale est toujours perturbée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. En Europe, la reprise économique amorcée fin 2020 se poursuit en 2021, malgré les incertitudes et les variants successifs. En France, le PIB rebondit fortement à la fin du printemps et l'activité dépasse son niveau d'avant-crise en seconde moitié d'année.

L'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, très exposée, reste en retrait en début d'année, mais bénéficie d'une reprise plus vigoureuse au second semestre, qui lui permet de dépasser les niveaux d'activité de 2019. L'emploi a résisté au plus fort de la crise, bénéficiant massivement de l'activité partielle au moins jusqu'au printemps. Il a ensuite progressé, davantage que l'activité économique et mieux que dans la plupart des autres régions. Le taux de chômage est au plus bas. Les créations d'entreprises reprennent leur progression et les défaillances restent peu nombreuses, les entreprises étant toujours soutenues par les mesures d'urgence comme les prêts garantis par l'État.

Malgré le rebond global, des difficultés demeurent. La fréquentation touristique souffre toujours de l'absence de la clientèle étrangère et le transport de passagers reste en retrait par rapport à l'avant-crise. Dans la construction neuve, l'activité ne comble que partiellement son retard. L'agriculture pâtit de conditions climatiques défavorables et d'une hausse des coûts de production. Les conséquences sociales de la crise sanitaire sont moins perceptibles, avec la baisse du recours au revenu de solidarité active qui retrouve un niveau proche de celui de l'avant-crise.

Ce bilan économique fait partie des 17 bilans économiques régionaux 2021 publiés par l'Insee.
Retrouvez les bilans des autres régions [ici](#).

Retrouvez les résultats complets sur www.insee.fr :

[« Bilan économique 2020 - Provence-Alpes-Côte d'Azur », Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 39, juin 2022](#)

Contact presse

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur : Julien Mélé

04 91 17 59 11 / 06 61 35 63 73 - dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

Les différentes analyses de ce bilan économique 2021 ont été rédigées par l'Insee avec la précieuse collaboration de ses partenaires :

- Banque de France,
- Cellule économique régionale de la construction (Cerc),
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) ,
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal),
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf),
- Dispositif régional d'observation sociale (Dros),
- Observatoire régional des transports (ORT),
- Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice,
- Union de recouvrement pour la sécurité sociale et les allocations familiales (Urssaf).

Synthèse régionale - L'économie régionale rebondit, mais des difficultés sectorielles persistent

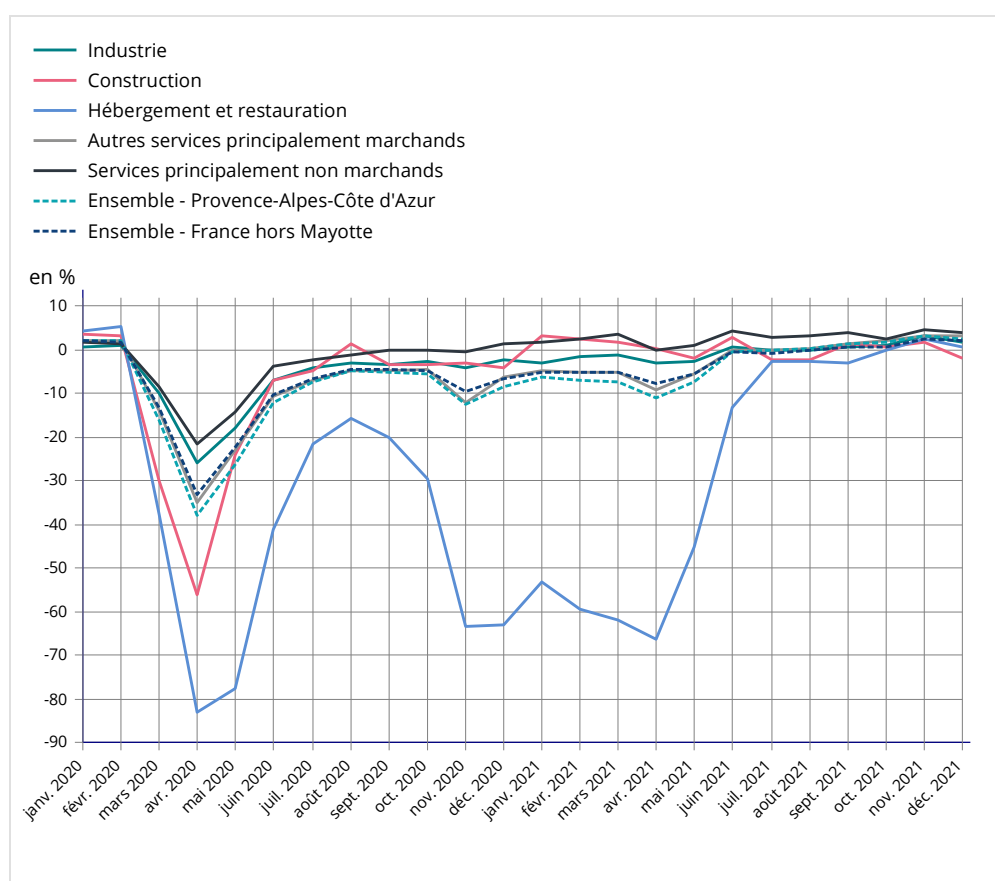
L'activité économique rejoint progressivement son niveau d'avant-crise

En 2021, l'activité économique en Provence-Alpes-Côte d'Azur reste affectée par la crise sanitaire. Mesurée par le volume d'heures rémunérées par les employeurs (hors activité partielle), la baisse est de 2,7 % en moyenne sur l'ensemble de l'année par rapport à 2019, contre -11,2 % en 2020. L'activité régionale rebondit significativement après la fin des principales mesures de restriction et dépasse son niveau d'avant-crise à partir du mois d'août (**figure 1**).

Au premier semestre, la région est davantage touchée que la moyenne nationale, du fait de la structure de son économie tournée vers les services, plus affectés par les effets de la crise et des confinements. À l'inverse, au second semestre, le niveau d'activité dans la région dépasse celui de la France, bénéficiant à plein de la fin des restrictions sanitaires du début de l'été.

Deux départements de la région ont davantage subi les conséquences de la crise en 2021. Dans les Hautes-Alpes, l'activité est restée très en retrait jusqu'au deuxième trimestre (**figure 2**), notamment du fait de la saison hivernale amputée des remontées mécaniques. Dans les Alpes-Maritimes, le volume d'heures rémunérées par les employeurs reste inférieur à celui de 2019 jusqu'au troisième trimestre, pénalisé notamment par la faiblesse du tourisme international et d'affaires en 2021.

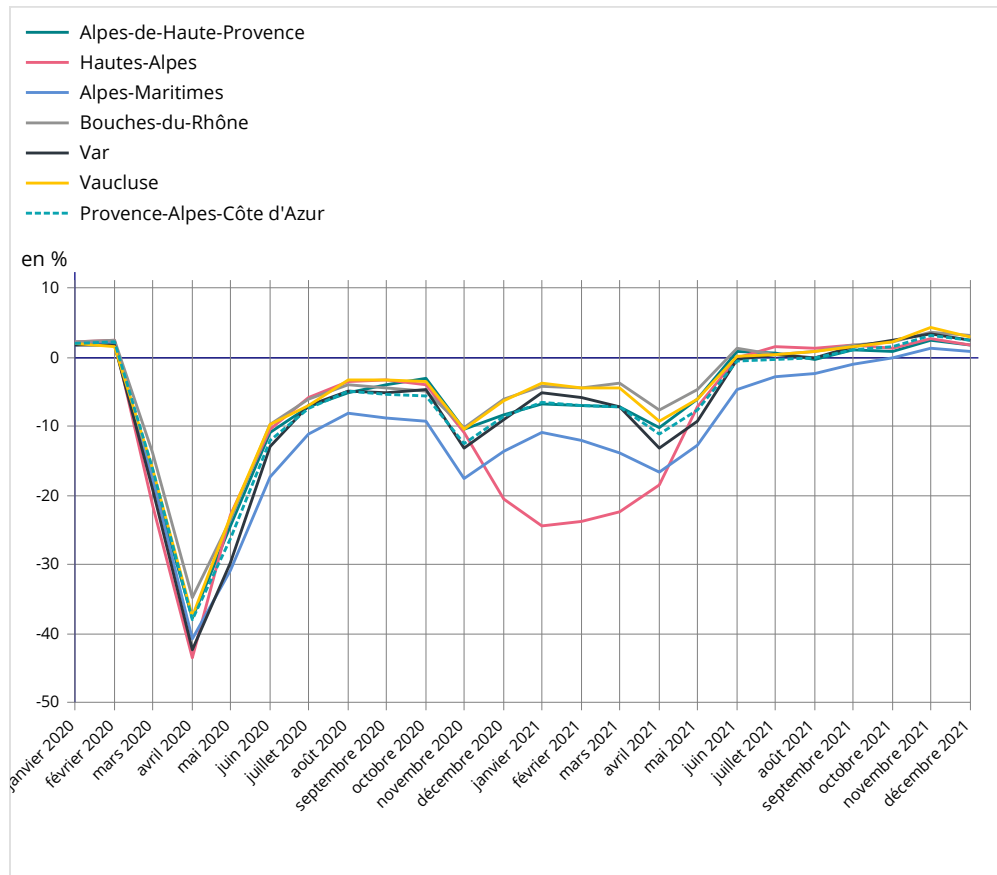
Figure 1 – Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Figure 2 – Évolutions des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019, par département



Lecture : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en décembre 2021, le volume d'heures rémunérées par les employeurs était supérieur de 2,3 % à celui de décembre 2019.

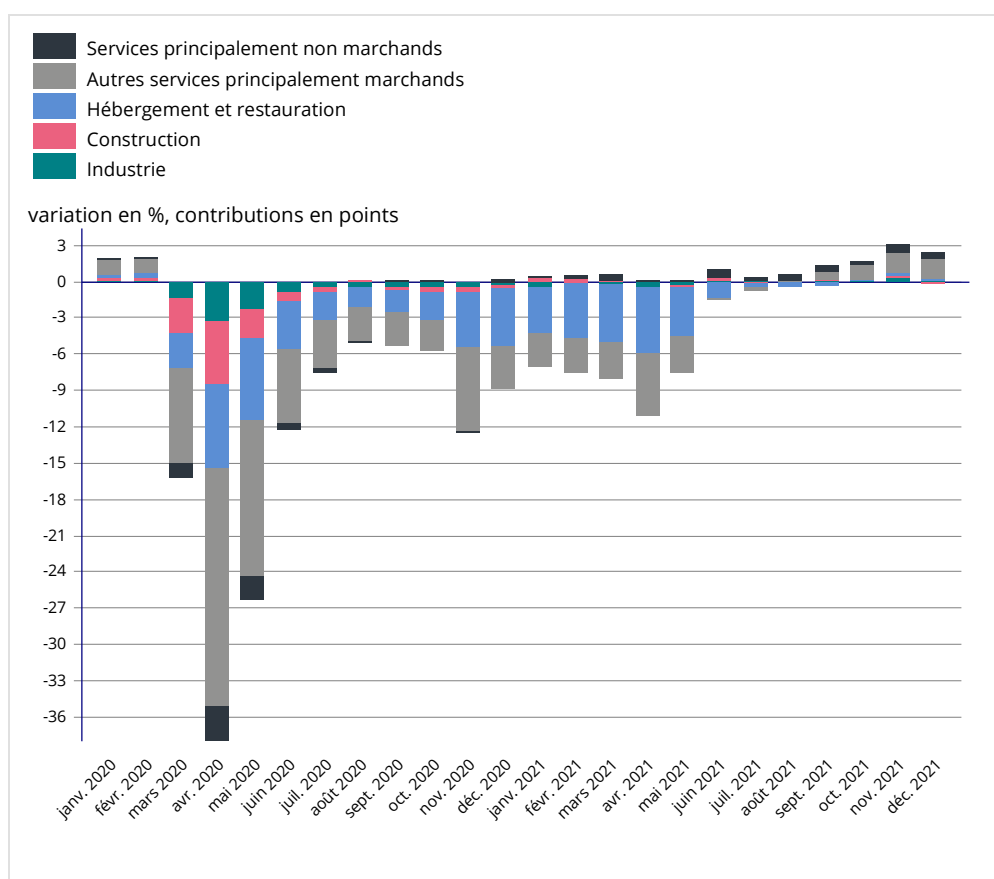
Source : DSN, traitement Insee.

Au niveau sectoriel, les services marchands rattrapent leur déficit d'activité à la mi-année (**figure 3**). Ils tirent l'activité globale à un niveau supérieur à celui de 2019. En particulier, l'hébergement-restauration retrouve un niveau de chiffre d'affaires proche de celui d'avant-crise, porté par un regain de fréquentation résidente pendant l'été.

Dans les services non marchands, l'activité dépasse également celle de 2019 tout au long de l'année, ce qui se traduit par des embauches dans le secteur médico-social et les activités pour la santé humaine.

Dans l'industrie et la construction, les premières alertes sur le coût des matières premières et de l'énergie ne semblent pas perturber la reprise de l'activité en 2021. Toutefois, les difficultés d'approvisionnement et de recrutement, ainsi que les tensions sur les prix, sont prégnantes et demeurent des points de préoccupation forte pour l'économie régionale en 2022.

Figure 3 – Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Provence-Alpes-Côte d'Azur

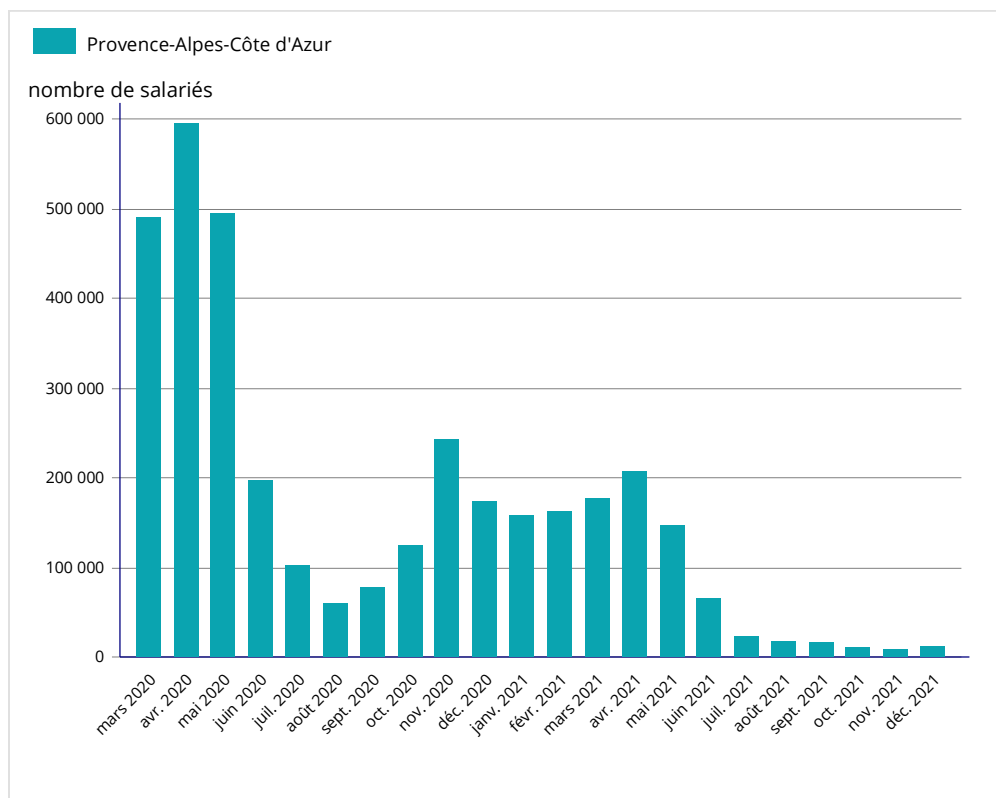


Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Du fait de la reprise économique mondiale et du rebond amorcé dans la région, les mesures gouvernementales de soutien sont de moins en moins utilisées. Notamment, les demandes d'activité partielle refluent nettement (**figure 4**) : de près de 600 000 au plus fort de la crise sanitaire en 2020, elles sont passées à 200 000 en avril 2021, et seulement 12 000 à la fin de l'année. De même, les demandes de prêts garantis par l'État (PGE) se réduisent fortement.

Figure 4 – Activité partielle : nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation



Note : données mensuelles brutes, provisoires pendant un an.
Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART du 19 avril 2022.

L'emploi salarié rebondit et dépasse son niveau d'avant-crise

Le rebond de l'activité se traduit par une croissance de l'emploi. En 2021, l'emploi salarié rebondit et dépasse son niveau d'avant-crise en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,5 % fin 2021 par rapport à 2019, et +3,5 % sur un an). La hausse est plus marquée qu'au niveau national (+1,5 % par rapport à l'avant-crise). Le tertiaire marchand repart de façon dynamique, porté en particulier par l'intérim, le commerce et l'hébergement-restauration. Dans l'industrie et la construction, l'emploi est également au-dessus de son niveau de fin 2019.

Tous les départements de la région bénéficient de ce rebond. La situation reste plus fragile dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes, davantage tournées vers le tourisme et plus fortement exposées au cœur de la crise.

Le total des embauches en 2021 demeure toutefois à un niveau inférieur à celui de 2019 (-10 %), après le creux de 2020 (-31 %).

Nette amélioration sur le marché du travail

En conséquence de cette reprise de l'emploi, le taux de chômage diminue fortement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'établit à 8,3 % de la population active (-0,8 point sur un an). Ce taux est le plus bas observé dans la région depuis 2008, exception faite de la baisse « en trompe-l'œil » du printemps 2020 liée à la crise sanitaire.

En parallèle, le nombre d'inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) repart également à la baisse (-5,5 % sur un an) et passe sous son niveau d'avant-crise. Dans le même temps, le recours aux contrats aidés s'accroît et l'apprentissage atteint un niveau record dans la région (65 500 apprentis fin 2021, soit +36 % en un an). L'usage de l'activité partielle, très mobilisé pendant la crise sanitaire, reflue fortement au cours de l'année pour quasiment disparaître.

Record de créations d'entreprises, les défaillances au plus bas

En 2021, les créations d'entreprises repartent fortement à la hausse en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après le ralentissement dû à la crise sanitaire. Ce dynamisme provient des immatriculations de micro-entrepreneurs et de nouvelles sociétés, alors que les entreprises individuelles « classiques » restent bien en deçà de leur niveau d'avant-crise.

Malgré la crise sanitaire et les restrictions qui perdurent une partie de l'année 2021, le nombre de défaillances d'entreprises est le plus faible jamais enregistré. Cette résistance s'explique notamment par les mesures gouvernementales de soutien aux entreprises qui se sont prolongées en 2021.

Avec le ralentissement des prêts garantis par l'État, la hausse des crédits bancaires est plus modérée

En 2021, la hausse de l'encours de crédits bancaires ralentit en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+4,4 %), après une progression exceptionnelle en 2020 due à la mise en place des PGE (+11,8 %). La dynamique régionale de financement retrouve un niveau proche de la moyenne des dernières années, toujours alimentée en 2021 par les PGE. Les remboursements de ces crédits commencent à intervenir dès 2021.

Pour les principales composantes du crédit (habitat, équipement et trésorerie), la croissance régionale est proche de celle de la France de province.

Parallèlement, les dépôts bancaires progressent plus modérément qu'en 2020 (+9 % contre +13,6 % en 2020). L'épargne accumulée pendant la crise a encore augmenté et n'a pas été utilisée. Par ailleurs, le nombre de dossiers de surendettement poursuit sa baisse.

L'activité de construction dans le neuf ne comble que partiellement son retard

En 2021, la construction de logements neufs augmente légèrement, de 2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après la forte baisse de 2020. Ainsi, l'activité reste à un niveau inférieur à celui d'avant-crise sanitaire. La reprise est toutefois plus nette dans les départements alpins que sur le littoral. Le nombre de permis de construire délivrés s'accroît vivement (+23 %), ce qui ne permet toutefois pas de revenir au niveau observé avant-crise.

Le nombre de logements neufs mis en vente se redresse également en 2021. Face à une forte demande, le stock de logements disponibles à la vente diminue, tirant les prix vers le haut.

La fréquentation touristique encore inférieure à l'avant-crise, en particulier en début d'année

De mai à décembre 2021, la fréquentation des hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur est inférieure de 8 % à son niveau d'avant la crise sanitaire, mais résiste mieux qu'au niveau national. Sur un an, le choc sur le secteur reste très important.

Avec la levée progressive des restrictions, l'activité a redémarré en mai-juin, pour revenir quasiment à son niveau d'avant-crise au cœur de l'été. Elle est essentiellement portée par la clientèle résidente.

Les hôtels souffrent à la fois de la perte des nuitées d'affaires et de la moindre fréquentation de la clientèle internationale, en particulier dans les Alpes-Maritimes. Dans l'hôtellerie de plein-air, la fréquentation retrouve le niveau de la saison estivale 2019. Pour les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT), le bilan est positif sur la seconde moitié de l'année.

Le transport de voyageurs entame une reprise, les ventes de véhicules stagnent

En 2021, l'activité reprend progressivement dans le secteur des transports, en particulier celui de voyageurs, après un arrêt brutal en 2020. Les vagues épidémiques et les restrictions mises en place pour y faire face ont cependant continué à peser sur l'année 2021 et limité le rebond de l'activité.

Le transport aérien de passagers progresse, tiré par le *low cost*, mais reste inférieur de moitié à celui d'avant-crise. Dans le transport maritime, la reprise est également partielle. Le trafic international de passagers n'a repris qu'au mois de septembre et les volumes de marchandises du port de Marseille-Fos ne retrouvent pas encore les niveaux de 2019.

Le transport routier de marchandises progresse en 2021, pour atteindre des niveaux supérieurs à ceux d'avant-crise. La circulation routière reprend, mais reste ralentie à chaque nouvelle vague du virus. Les ventes de véhicules neufs demeurent à un niveau faible.

L'agriculture entre gelée historique et hausse des coûts de production

En 2021, la commercialisation des fruits et légumes de Provence-Alpes-Côte d'Azur est perturbée par le gel historique d'avril et les restrictions sanitaires sur l'activité des restaurants. Les volumes de poires, abricots et cerises sont exceptionnellement réduits. Pour les pêches, nectarines et tomates, les pertes liées aux faibles récoltes sont davantage compensées par la hausse des cours.

Les surfaces semées en céréales repartent à la hausse et les rendements de blé dur sont exceptionnellement élevés. Malgré une production viticole diminuée, la reprise des échanges internationaux et la levée des « surtaxes » états-uniennes dopent l'exportation.

L'inflation mondiale sur l'énergie et les matières premières entraîne une hausse des coûts de production, dont les exploitations de la région commencent à subir les effets.

Le nombre d'allocataires du RSA diminue pour retrouver quasiment son niveau d'avant-crise

En 2021, le recours au revenu de solidarité active (RSA) reflue en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après la hausse très forte de 2020. Le nombre d'allocataires retrouve quasiment son niveau d'avant-crise sanitaire dans tous les départements de la région, sauf dans les Hautes-Alpes et le Var.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente légèrement en 2021, conséquence de la reprise de l'activité et de l'emploi. Le recours à l'allocation aux adultes handicapés évolue peu.

Léger recul des effectifs scolaires et première session du nouveau baccalauréat

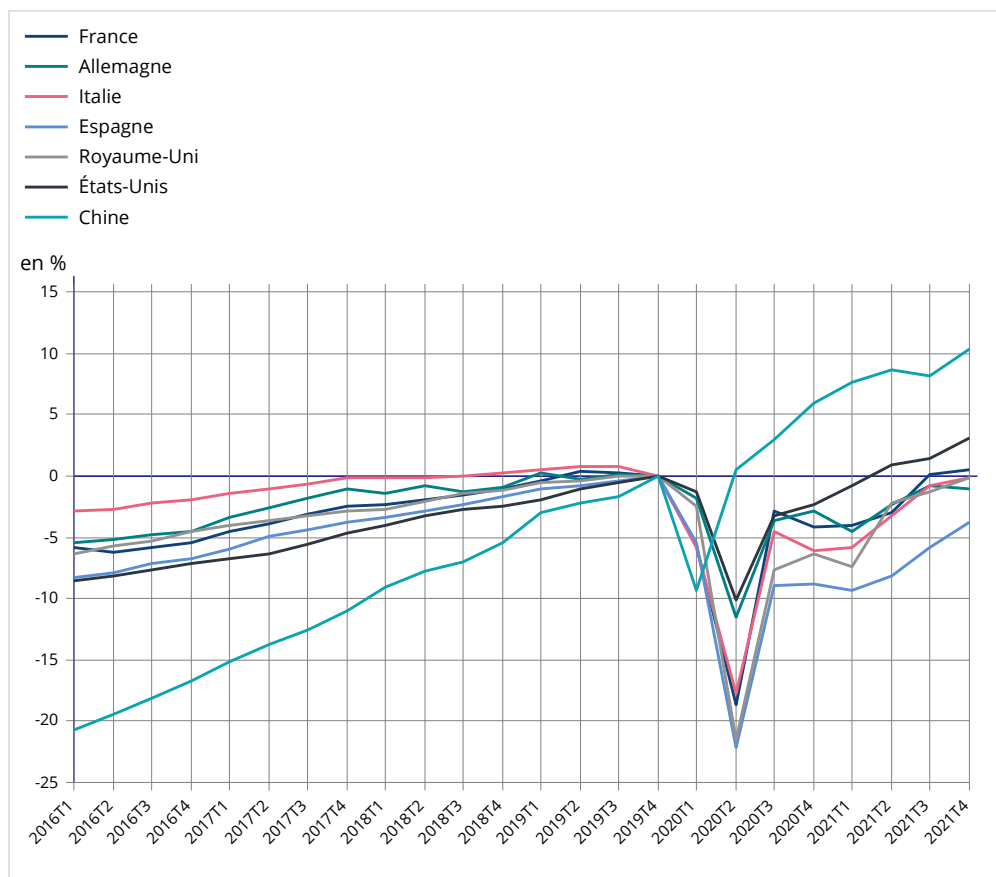
À la rentrée 2021, 934 782 élèves sont scolarisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par rapport à la rentrée 2020, les effectifs reculent légèrement dans la région (-0,1 %). Cette diminution concerne essentiellement le premier degré, du fait de la baisse du nombre de naissances ces dernières années. Elle s'observe également pour la voie professionnelle dans le second degré et dans les formations post-baccalauréat des lycées. Les effectifs en apprentissage dans ces mêmes formations progressent en 2021.

Le taux de réussite au baccalauréat baisse de 1,7 point sur un an après une année exceptionnelle en 2020, mais reste très élevé par rapport aux années précédentes (93,9 %). Les choix des nouvelles spécialités, qui remplacent les anciennes séries du baccalauréat, dépendent fortement du genre des élèves. En particulier, seulement un quart des filles, contre plus de la moitié des garçons, ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale.

Contexte national - En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à -3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays (**figure 5**). Ainsi le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au *Brexit*, finalement mis en œuvre au 1^{er} janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse (+8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (zéro-covid, confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

Figure 5 – Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019



Lecture : au quatrième trimestre 2021, le PIB en France s'est situé 0,5 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019.

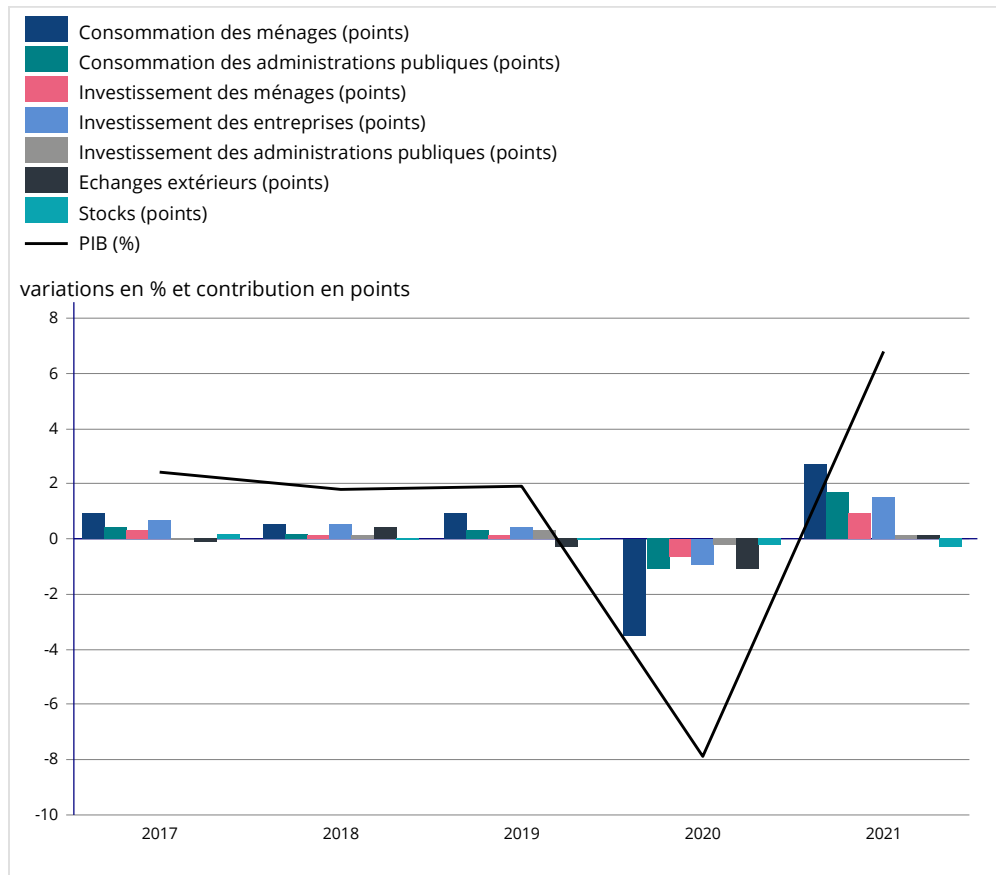
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC.

En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %. La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+6,6 %) et en Espagne (+5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 (**figure 6**). La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

Figure 6 – Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2021, le PIB, en volume aux prix de l'année précédente chaînés, a augmenté de 6,8 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de 2,7 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

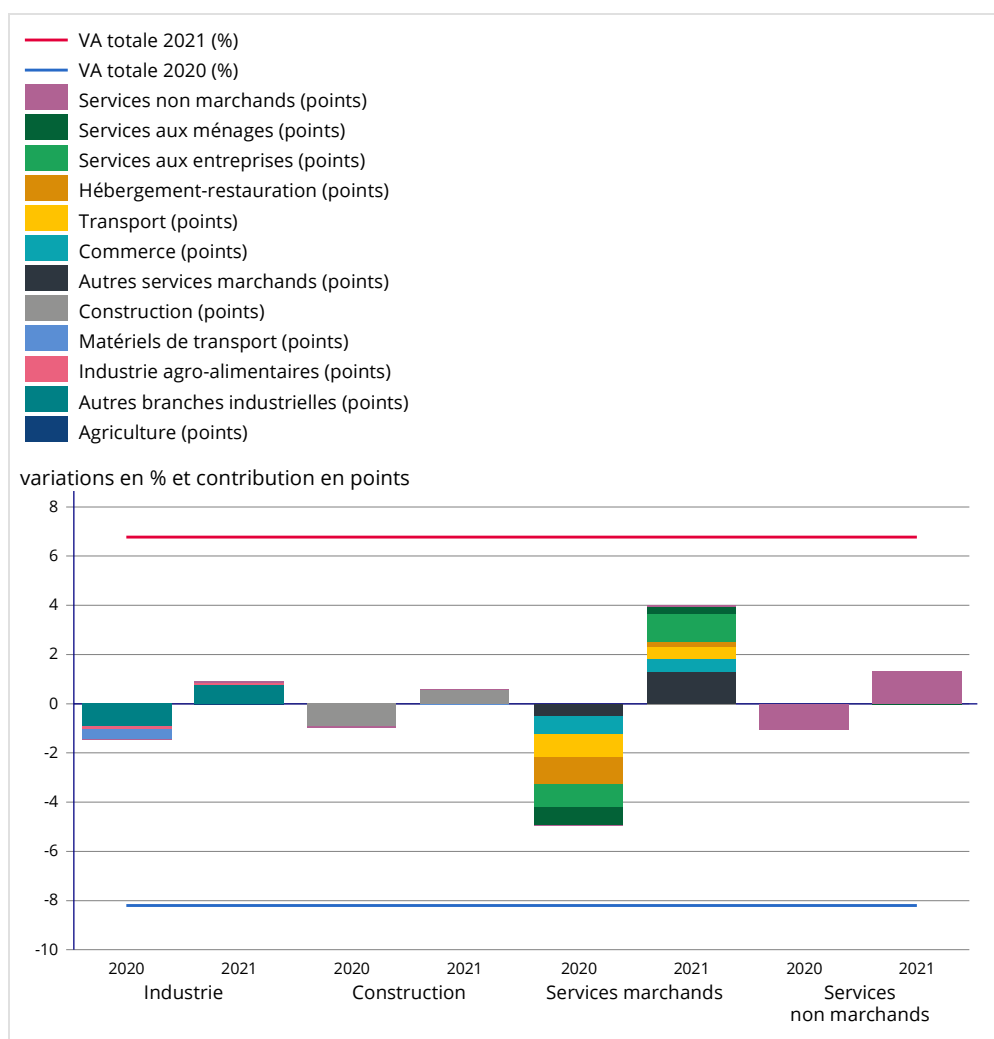
En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 (**figure 7**). Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

☒ Valeur ajoutée

☐ Consommation des ménages

Figure 7 – Variations annuelles et contribution des branches ou produits

Valeur ajoutée



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).

Lecture : en 2021, la valeur ajoutée totale a augmenté de 6,8 %. La contribution des autres services marchands (services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration, services aux entreprises et aux ménages) a été de 1,3 point ; celle de l'ensemble des branches des services marchands a été de 4,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (-216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés (contre 1 900 000 en janvier 2021).

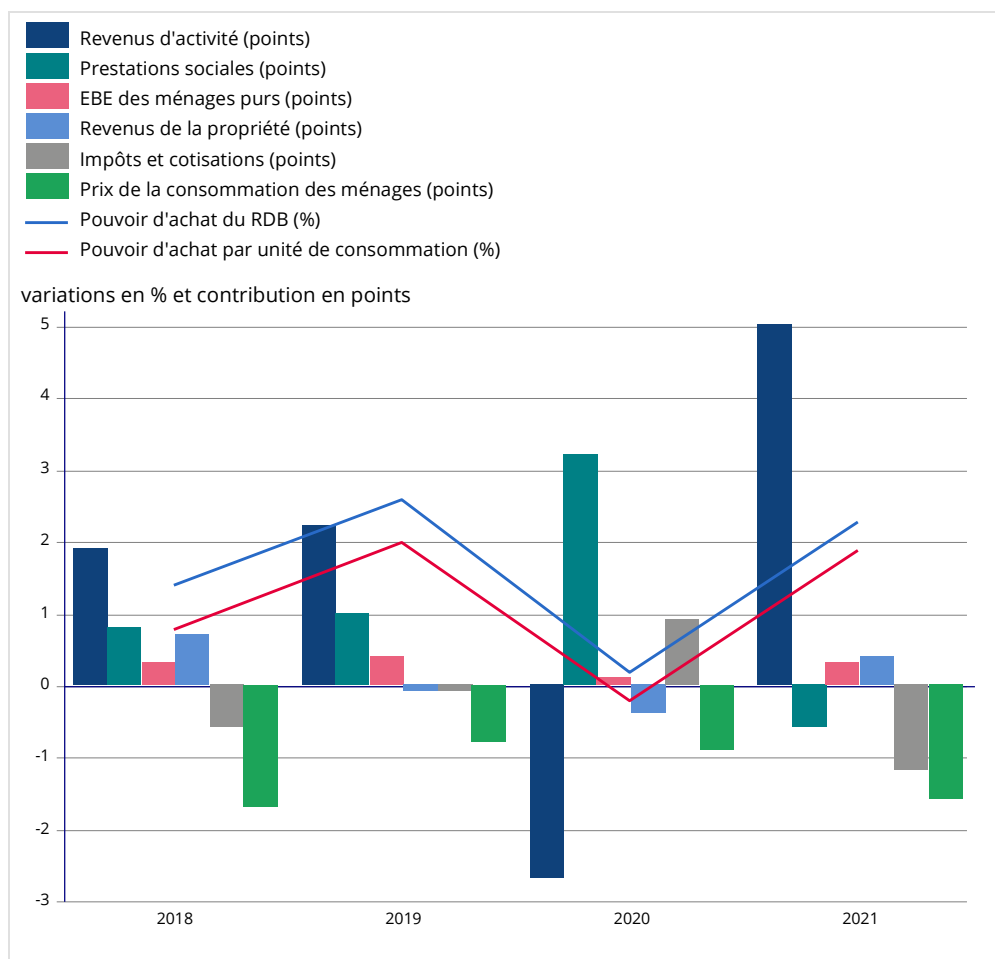
Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil », le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

Après un ralentissement en 2020 (+1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation (**figure 8**). Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle (**figure 8**). En 2020 la contribution négative des revenus d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales et des impôts. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de -0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré.

Figure 8 – Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principaux déterminants



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : le pouvoir d'achat du RDB des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

Définitions

Demande d'indemnisation pour activité partielle :

le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. En complément des données administratives (DAP et DI), les réponses des entreprises à l'enquête mensuelle Acemo-Covid-19 sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisations qui vont arriver, les entreprises disposant, pour un mois donné, d'un délai d'un an pour faire leur demande. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Heures rémunérées :

le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Notes

World Economic Outlook, FMI (Avril 2022).

Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre Emploi du bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.

Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares.

Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires auxquels l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.

Pour en savoir plus

- [Notes et points de conjoncture](#)
- [Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)